



Séminaire entre syndicalistes, universitaires et citoyens

POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE SOCIALEMENT JUSTE ET PLANIFIEE
Séminaire 4-5 avril 2023
Paris

La nécessité d'une transformation profonde de notre société dans ses modes de vie, ses modes de production, ses modes de consommation (notamment alimentation, énergie, logement, et mobilités) est largement reconnue. On peut craindre toutefois que les voies suivies pour cette transition ne pèsent trop lourdement sur des populations les plus défavorisées au sein des pays développés comme dans le monde) ou ne soient pas assez précisément planifiées pour donner à moyen terme à cette transition l'ampleur requise.

Cette interrogation est partagée par nombre de militants syndicaux, de chercheurs et d'associations soucieux de promouvoir une transition juste et effective.

Nous souhaiterions lors de la rencontre que nous organisons ces 4 et 5 avril pouvoir tirer quelques leçons des expériences de ces divers acteurs pour rassembler les éléments de possibles planifications écologiques, permettant à la fois de suivre les transformations en cours, d'en accélérer les côtés positifs comme d'en corriger d'éventuelles dérives ou blocages, et cela afin de tenir les contraintes de temps que viennent rappeler, voire actualiser, les bilans sur l'état de l'environnement. Ces bilans concernent la sortie des énergies fossiles mais aussi la détérioration de la biodiversité et l'importance de diverses pollutions des milieux naturels, qu'il s'agisse de l'air, de l'eau ou des terres.

Ces résultats dépendent des évolutions des modes de production des entreprises, des modes de vie des citoyens, évolutions qu'encadrent de différentes façons les systèmes de normes et de réglementations mis en place dans les divers pays de la planète. Le défi environnemental est de fait global. Le succès des politiques nationales est donc conditionné à la fois par une bonne mobilisation interne et par certaines concordances des politiques menées internationalement. Cette dynamique interne dépend du caractère supportable de ces changements pour certaines activités et certaines populations. Il s'agit de fait d'élaborer et de négocier les diverses étapes de la construction d'un nouveau contrat social, non seulement acceptable mais souhaitable pour tous au vu et au su de l'évolution de notre environnement.

Pour suivre cette dynamique et tirer quelques enseignements des expériences récentes pour s'interroger sur ce que pourrait être une planification écologique démocratique nous nous proposons d'organiser notre séminaire autour de trois demi-journées :

- l'une le mardi 4 avril après midi sur les constats et prévisions que portent les scientifiques sur l'environnement, au niveau national mais aussi mondial.
- la seconde, le 5 avril au matin, sur les transformations subies et recherchées dans diverses fonctions des modes de vie et de production
- pour finir le 5 avril après-midi sur les préconisations en matière de planification écologique que suggèrent nos échanges et certaines expériences.

Nous précisons quelque peu ci-après la nature respective de ces trois demi-journées.

1- Après-midi du 4 avril : Sur la nature des défis environnementaux

La décarbonation de nos activités, et plus généralement l'élimination des émissions de gaz à effet de serre, est un défi majeur sur lequel se sont penchés scientifiques et gouvernants, conduisant les nations à la fois à des engagements à une certaine décarbonation (initiés en 2015) mais aussi à des préconisations en matière de sobriété (qu'entend inspirer le rapport GIEC 2022) qui peuvent s'interpréter de différentes façons. D'autres défis doivent aussi être fermement pris en compte comme la préservation de la biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau, des mers et des terres. Les conséquences de ces pollutions et de ces détériorations sont toutes assez spécifiques et l'on doit tenir compte des contextes dans lesquels ces dégâts sont réalisés pour mieux cerner les moyens d'actions les plus immédiatement nécessaires pour y remédier.

Cette première séquence explore le "périmètre" des questions écologiques à différentes échelles nationales et internationales à retenir pour cibler les objectifs des actions abordées dans les deux sessions suivantes.

2- Matinée du 5 avril : Sur les incidences sociales des modalités de mise en œuvre des réponses aux défis environnementaux.

Les réponses aux défis environnementaux se déclinent en une série d'actions visant à modifier nature et modes de production des entreprises et modes de vie et de consommation des ménages. Nombre de collectifs, qu'il s'agisse des syndicats, des associations ou des collectivités locales (voire de conventions citoyennes) ont déjà travaillé sur ces possibilités d'interventions et ces expériences peuvent être utiles pour préciser la façon dont elles impactent plus ou moins fortement les populations les plus vulnérables.

Pour effectuer ce repérage on s'attachera à quelques fonctions plus particulièrement concernées par les actions en cours comme :

- L'alimentation (incluant qualités et coûts des aliments mais aussi conditions des productions agricoles concernées)
- Le logement (avec les questions touchant leur qualité de l'isolation thermique, le mode de chauffage, la disponibilité d'équipements collectifs) en lien avec l'axe mobilité dans son volet trajets domicile-travail.
- La mobilité (incluant trajets domicile-travail ; domicile-école ; trajets professionnels, transport de marchandise, etc.)

Pour chacune de ces fonctions on abordera les incidences sur l'emploi, les conditions de travail : notamment les reconversions à envisager, les nouvelles formations, les nouvelles qualifications à développer, avec une attention particulière pour la façon dont les catégories sociales les plus vulnérables sont impactées.

3- Après-midi du 5 avril : Quelles garanties et perspectives pour une adhésion populaire à telle ou telle forme de planification écologique

Il nous semble clair que face à l'ampleur et à l'urgence de la transition écologique et sociale que nous devons réaliser (cf section 1), il est nécessaire d'inscrire et de suivre cette transition dans le cadre d'une planification écologique, programmant les équipements collectifs nécessaires et

mettant en place des normes et incitations visant à favoriser l'évolution du système productif, des modes vie ainsi que de l'emploi et des conditions de travail. La section 2 nous a permis de préciser quelque peu la dimension sociale des interventions. Reste à préciser :

-à quelles conditions la planification écologique peut permettre et favoriser l'engagement des catégories sociales inquiètes pour leurs conditions de vie ou pour leur emploi. Ce volet soulève inévitablement la question du financement de ces changements, des politiques budgétaires, de la redistribution des revenus.

-De quelles garanties et de quelles perspectives ces catégories sociales ont-elles besoin ? Comment faire en sorte qu'elles puissent prendre leur part dans le processus de planification écologique.

Il s'agit d'un processus général qui concerne tous les niveaux avec un cadrage national, qui renvoie ensuite à des cadrages plus spécifiques aux niveaux régionaux et locaux des territoires.

Nécessité d'établir de nouvelles normes et de nouveaux indicateurs. Le cadrage national doit avoir un caractère obligatoire mais prendre en compte les contraintes qu'il impose aux populations. Le cadrage européen qui s'ébauche avec la mise en place de la taxe carbone aux frontières et les instances de dialogues pour des transitions justes est aussi à prendre en compte.

Trois questions centrales doivent être évoquées :

-Qui participe à l'élaboration et au suivi du plan : L'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les représentants des salariés, du monde agricole, notamment de la confédération paysanne, les représentants du monde associatif.

-Quelles échéances retenir dans la mise en œuvre : l'immédiat, le moyen terme, le long terme

-Quelles normes et quels indicateurs de résultats pour à la fois orienter et suivre les résultats en matière de transition écologique mais aussi veiller à ce que les catégories sociales les plus vulnérables restent positivement engagées dans les transformations en cours, y adhèrent et même y contribuent.



Séminaire entre syndicalistes, universitaires et citoyens

POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE SOCIALEMENT JUSTE ET PLANIFIEE

Séminaire 4-5 avril 2023

Mardi 4 avril 2023

14h00 – Accueil et présentation du séminaire par **Pascal Petit** (CEPN) et **Anne-Marie Grozelier** (Lasaire)

14h15 **Quelle est la nature des défis environnementaux ?**

Amy Dahan (climatologue, directrice de recherche au CNRS) *Les travaux du GIEC et les enjeux des COP Climat*

René Lalement (dir. adjoint de l'Observatoire de la biodiversité) *Les travaux de l'IPBES et les enjeux des COP Biodiversité*

Ute Meyenberg (secrétaire nationale CFDT-Cadres) Sur labellisations, normes et taxations pour des comportements responsables à une échelle européenne

16h 30 – 17h30 : **Débat Général sur la session 1 animé par Pascal Petit**

Mercredi 5 avril 2023

9h Quelles incidences sociales des réponses apportées aux défis environnementaux ?

Fredéric Bruggeman (ancien Syndex) Présentation générale de la session centrée sur les fonctions alimentation, logement et mobilité.

9h15 - **Joel Le Coq** (Lasaire, ancien secrétaire général CFDT Transports) sur les actions en matière de mobilité (fret, domicile travail).

- **Christophe Robert** (Pacte du pouvoir de vivre, délégué général de la Fondation Abbé Pierre) Sur les questions logement touchant à l'isolation thermique et l'accès aux équipements collectifs.

- (**Coordination paysanne***) Sur la qualité de l'alimentation, son coût et ses conditions de production.

11h30-12h30 **Débat Général sur la session 2 animé par Gilbert David (Lasaire) et Dominique Plihon (CEPN)**

* à confirmer

12h30- 13h30 Pause déjeuner–buffet

13h30 Quelles conditions pour une adhésion populaire à une planification écologique
Emmanuel Paillet (Syndex) Présentation générale de la session centrée les possibilités d'une planification écologique démocratique

13h45- **Henri Jacot** (Lasaire, Université Lyon 2) Sur les nécessaires dimensions territoriales de tout processus de planification contemporain.

- **Joël Maurice** (ex CGP, Ecole des Ponts) Sur le cadrage des objectifs nationaux d'une planification écologique

- **Gabriel Colletis** (LEREPS, Université de Toulouse) Transition écologique, nouveau modèle de développement et économie circulaire.

15h-16h45 Table Ronde sous la présidence d'**Emmanuel Paillet (Syndex)** avec la participation de **Pierre Calame** (Osons les Territoires), **Pascal Berteaud** (Cerema), et **Joël Decaillon** (Bridge)

16h-16h45 **Débat Général sur l'ensemble du séminaire animé par Emmanuel Paillet**

16h45- 17h Conclusions du séminaire par **Jean-Cyril Spinetta**, (président de Lasaire)

Lieu de la rencontre

Salle panoramique de la Maison des sciences de l'homme de Paris-Nord

Pour accéder à la MSH-Paris-Nord, salle panoramique, 4^e étage : 20, avenue George Sand 93210 La Plaine Saint-Denis,

Métro ligne 12 station Front Populaire, sortie 3

Pour **participer** à la rencontre, merci de vous **inscrire** à l'adresse : lasaire@lasaire.net

En précisant votre nom, vos adresses email et postale et votre numéro de téléphone.